



• AGRIBIO 06 •  
Les Paysans **BIO** des Alpes-Maritimes



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
SOPHIA ANTIPOLIS



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



## MAEC – Pastoralisme et biodiversité Focus Vipère d'Orsini

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux spécifiques des MAEC
- Comprendre son environnement, la biodiversité et pourquoi adapter ses pratiques

### CONTENU

#### 1<sup>e</sup> demi-journée à Causols (en salle)

- Tour de table des participants, présentation du contexte de la formation
- Intervention DDTM : démarches administratives relatives à l'engagement MAEC
- Présentation détaillée des MAEC retenues et de leur zonage
- Présentation sur la Vipère d'Orsini
- Diffusion du film « Dans les pupilles de l'adret », film LIFE Vipère d'Orsini

#### 2<sup>e</sup> demi-journée à Canaux (sur le terrain)

- Visite de terrain
- Echanges sur les modalités de pâturage, sensibilité de la Vipère d'Orsini
- Notion d'habitat d'espèce
- Evaluation de fin de formation

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

#### Modalités pédagogiques :

- Apport théoriques en salles avec support diapo
- Echanges entre pairs et avec les intervenants
- Supports vidéo
- Sortie terrain

#### Moyens matériels :

Vidéoprojecteur, support de présentation

### INFOS PRATIQUES

**Lieux** : Causols (jour 1) // Canaux (jour 2)

**Dates** : 07/04/2025 matin ET 08/04/2025 matin

**Horaires** : 14h00 - 17h30 // **Durée** : 7 heures

**Repas** : tiré du sac

**Intervenants** : Oscar HADJ-BACHIR (CEN PACA), animateur PNA Vipère d'Orsini ; Caroline GIORGI (PNR Préalpes d'Azur), chargée de projets Agriculture, opératrice MAEC ; Kévin PEACOCK (CASA), chargé de mission Natura 2000 ; prise de parole de Mireille DELRIEU (DDTM 06)

**Responsable de formation** : Agnès SARALE (Agribio06) - agribio06.agnes@bio-provence.org // 06 64 42 07 97

**Public** : Agriculteurs installés et porteurs de projet

**Prérequis** : Aucun

**Tarif** : Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA 190 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes. 160 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

**Validation de la formation** : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

**Modalité d'évaluation** : *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

#### Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription** : 02/04/2025
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**

**Indicateurs spécifiques sur les formations MAEC en 2024 :**

Nombre de participants total : 27 (3 formations)

Taux de satisfaction : 96 %